

Séance du 08 avril 2021

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-04-2021-16

Date de convocation le 02/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 2
Votants : 14

Le huit avril deux mille vingt et un à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes BAZIARD, DAUBAS, ETCHART, GRAUX et LOQUET ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Étaient absents excusés : Mmes CAZENAVE, GUITTONEAU, M. LAPETRE

Procurations : M.LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD

Mme CAZENAVE a donné procuration M. LETARGUA


Secrétaire de séance élu : M.LACOSTE-PEDELABORDE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 LOTISSEMENT VALLEE DE LA GEOULE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif annexe du lotissement vallée de la Geoule pour l'exercice 2021.

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le 
ID : 064-216403964-20210408-08_04_2021_16-BF

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	159 558.45 €
65	Autres charges de la gestion courante	0.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	555 000.00 €
Total		714 558.45 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Vote
70	Produits des services et du domaine	555 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	159 558.45 €
Total		714 558.45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions
001	Déficit d'investissement reporté		395 441.55 €
040	Opérations d'ordre entre sections		159 558.45 €
Total			555 000.00 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions
040	Opérations d'ordre entre sections		555 000.00 €
Total			555 00.00 €


Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,
Le budget est voté chapitre par chapitre, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVE



Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le 
ID : 064-216403964-20210408-08_04_2021_16-BF